

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme Malherbe Françoise, Mme McLellan Katharina

Absent excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

Ordre du jour:

- Validation du compte rendu du précédent conseil
- Désignation d'un correspondant incendie
- Demande de subventions travaux de voirie
- Devis fenêtre salle et chéneaux église
- Préparation PLUi
- Questions diverses

1) Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le procès-verbal du Conseil municipal du 5 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité

2) Désignation d'un « correspondant incendie et secours »

Le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, pris pour l'application de l'article 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de la sécurité civile, précise les conditions et les modalités de création et d'exercice des fonctions de conseiller municipal « correspondant incendie et secours ».

Ce correspondant, dont les fonctions s'exercent sous l'autorité du maire, est investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal. Il constitue aussi un point de contact pour les préfetures et les services départementaux d'incendie et de secours.

Il nous est demandé de désigner parmi les élus un « correspondant incendie et secours ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité de désigner :

Titulaire : **Christian DUMOULIN** Suppléant : **Patrick GUERIN**

Les coordonnées de ces correspondants, téléphone et adresse mail, seront communiquées à la préfeture.

3) Demande de subventions travaux de voirie

Thierry propose de demander des subventions pour :	MT devis
• réfection de la passerelle de Tournebouich	3 620 €
• bétonnage virage monté de Maynard	14 000€
• gravier	800 €
• buse	740 €
• gravier sur chemin de Bringou	2 940 €
• bouchage trous sur route de St-Couat jusqu'en haut du Col	3 840 €
total	25 940 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Com-Com, du département, de la région et de l'état.

5) Devis fenêtre salle et chéneaux église

Thierry nous présente le devis d'Alexandre Philipot de Limoux pour l'église du Village

• pose de gouttières et descentes	3 190 €
• reprise de la faîtière	2 200 €
• nettoyage et traitement de la toiture	3 362€
total	8 752 €

Thierry propose de vérifier si on peut avoir une subvention, sinon l'urgence c'est la faîtière.

Nous délibérerons lors du prochain conseil municipal

Thierry nous présente le devis pour le remplacement de la fenêtre et du volet de la salle communale.

• Fenêtre	1 053 €
• Volet	1 133 €
total	2 190 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité de demander un 2ème devis à M Daladoire

6) Préparation PLUi du Limouxin

La communauté de Commune relance le dossier PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Une réunion a eu lieu à Couranel le 15/09/2022 avec les Maires ou un représentant des communes. Christian a assisté à cette réunion.

Objectifs du PLUi

- Anticiper, organiser et maîtriser le développement territoire ;
- Préserver et valoriser les espaces agricoles et naturels notamment de l'étalement urbain ;
- Doter le territoire d'un projet opérationnel en phase avec la réalité du fonctionnement de celui-ci.

Objectif Loi Climat et Résilience du 21/08/2021 : Absence de toute artificialisation nette des sols, en 2050 à l'échelle nationale ; La consommation totale d'espace observée doit être inférieure à la moitié de la consommation d'espace observée sur les dix années précédentes.

Nous nous retrouverons le lundi 10/10 à 8h30 pour préparer les documents à remettre le 24/10.

4) Questions diverses

Réseau 11 nous demande délibérer pour accepter la **demande d'adhésion des communes ARQUES, CASSAIGNES, COUSTAUSSA, COUSTOUGE, JONQUIERES, PEYROLLES et SERRE et modification statutaire au 01/01/2023.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité d'APPROUVER l'adhésion de ces communes et la modification des statuts.

Remplacement du Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement dans la recherche.

Les communes d'Ajac et de La Bezole ont trouvé une personne pour leur 2 communes.

Nous avançons donc avec Saint-Couat pour recruter Anne et Alexia.

La vacance d'emploi suite au départ en retraite de Michel est prête.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité d'autoriser le Maire à faire un arrêté avec date d'embauche au 1/12.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Prochaine réunion mardi 8 novembre (Thierry a un CA avec la Cavale le lundi 7)